

Section Inspection

**ATTESTATION D'ACCREDITATION
ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 3-2170 rév.0**

Le Comité Français d'Accréditation atteste que :
The French Committee for Accreditation certifies that :

**1001 CHAMBRES
FUTURE BUILDING 1 1280 AVENUE DES PLATANES
34970 LATTES
SIREN : 922239389**

satisfait aux exigences de la norme : **NF EN ISO/IEC 17020 : 2012**
fulfils the requirements of the standard :
et aux règles d'application du Cofrac
and Cofrac rules of application
en tant qu'organisme d'inspection de type / *As an inspection body of type : C*

Un organisme de type C est un organisme fournissant des services d'inspection autres que de tierce partie indépendante à son organisation mère ou à d'autres clients.
A type C body is a body supplying inspection services other than "third party" to its parent organization or to other clients.

pour les **domaines** d'activités de / *for the domaine of activities of :*

SERVICES / SERVICES

pour lesquelles les activités sont précisément décrites dans l'annexe technique suivante / *which activities are precisely described in the following technical annex :*

3-2170 rév.0

et réalisées à partir d'une ou plusieurs des Implantation(s) listées dans cette annexe technique.
and performed by one or several of the Geographical unit(s) listed in this technical annex.

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *Granting date* : **01/11/2023**

Date de fin de validité / *Expiry date* : **31/10/2027**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

La Responsable du pôle Environnement/Transport/Métrieologie
Légale,
Pôle Manager-Environment/Transport/Legal Metrology,

Hélène GIBIERGE

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.

This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac. *The Cofrac's liability applies only to the french text.*

Comité Français d'Accréditation – 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS
Tél. : 01.44.68.82.20 – Siret : 397 879 487 00031 – www.cofrac.fr

Section Inspection

ANNEXE TECHNIQUE N° 3-2170 rév.0

Organisme d'inspection accrédité :

1001 CHAMBRES
FUTURE BUILDING 1 1280 AVENUE DES PLATANES
34970 LATTES

PORTEE D'ACCREDITATION

Accréditation en vigueur:

| 16 - SERVICES / 16.1 - Tourisme / | | |
|--|---|--|
| 16.1.1 - Inspections relatives au classement des hébergements touristiques marchands # | | |
| Code | Phase, type et objet des inspections | Référentiels d'inspections (réglementaires, normatifs, CdC, ...) |
| 16.1.1a | Inspection des hôtels de tourisme ne nécessitant pas de visite mystère (de catégorie 1* à 3*) # | Code du tourisme (Parties législative et réglementaire) - Livre troisième - Titres I, II et III Arrêté du 29 décembre 2021 fixant les normes et la procédure de classement des hôtels de tourisme et ses annexes Guide 2022 du tableau de classement en hôtels de tourisme |
| 16.1.1b | Inspection des hôtels de tourisme nécessitant une visite mystère (de catégorie 4* et 5*) # | Code du tourisme (Parties législative et réglementaire) - Livre troisième - Titres I, II et III Arrêté du 29 décembre 2021 fixant les normes et la procédure de classement des hôtels de tourisme et ses annexes Guide 2022 du tableau de classement en hôtels de tourisme |
| 16.1.1c | Inspections des résidences de tourisme # | Code du tourisme (Parties législative et réglementaire) - Livre troisième - Titres I, II et III Arrêté du 10 avril 2019 modifié fixant les normes et la procédure de classement des résidences de tourisme Guide 2019 du tableau de classement des résidences de tourisme |
| 16.1.1f | Inspections des meublés de tourisme # | Code du tourisme (Parties législative et réglementaire) - Livre troisième - Titres I, II et III Arrêté du 2 août 2010 modifié fixant les normes et la procédure de classement des meublés de tourisme Guide de contrôle 2022 - Tableau de classement des meublés de tourisme |

Section Inspection

**Liste des implantations intervenant dans le cadre de l'accréditation octroyée à
1001 CHAMBRES**

| IMPLANTATION | ADRESSE |
|---------------|--|
| 1001 CHAMBRES | FUTURE BUILDING 1 1280 AVENUE DES PLATANES 34970 LATTES |

Date de prise d'effet : **01/11/2023**

Cette annexe technique peut faire l'objet de modifications de la part du Cofrac et dans cette hypothèse, la nouvelle annexe technique annule et remplace toute annexe technique précédemment émise.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARISTél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Siret : 397 879 487 00031 – www.cofrac.fr